

Private Equity

Certificat Tracker – NB Select Opportunities Fund VII

Potentiel de Rendement

Un investissement de 500 EUR devrait valoir environ 1'715 EUR dans 8 ans.

Rapport coût/rendement

Avec seulement 1,9% de coûts totaux annuels (y compris les frais de sortie), votre bénéfice net pourrait être de 16,7% par an.

Bien Diversifié

Le fonds a pour objectif d'investir sur plusieurs continents, dans diverses entreprises et industries.

NEUBERGER | BERMAN

NB Select Opportunities Fund VII

Le fonds sous-jacent se concentre sur la réalisation de co-investissements en capital-investissement direct aux côtés de sponsors en capital-investissement de premier plan dans leurs domaines de compétence principaux. Sa stratégie consiste à cibler 25 à 35 investissements couvrant diverses industries, régions, sponsors et valeurs d'entreprise.

Info Générale

Type de titre financier	Certificat Tracker
Underlying	NB Select Opportunities Fund VII; fonds fermé (pas de liquidité)
Gestionnaire d'actifs	Neuberger Berman
Période d'investissement	12 mois après la clôture finale; le GP a la flexibilité de prolonger jusqu'à 12 mois supplémentaires.
Durée du fonds	6 ans après la clôture finale; le GP a la flexibilité de prolonger jusqu'à deux périodes supplémentaires d'un an chacune.
Taille cible	750 millions de dollars américains
Valuation	NAV au moins annuel - plus fréquent si décidé

Le fonds NB Select Opportunities Fund VII présente les caractéristiques clés suivantes:

- Taille du fonds: 750 millions de dollars US.
- Période d'investissement: Environ 1 an.
- Type d'investissement: Co-investissements.

Construction de portefeuille:

- Co-investissements: Le portefeuille comprendra environ 25 à 35 investissements sous-jacents diversifiés en fonction du sponsor, de l'industrie, de la valeur d'entreprise, de la géographie et du type de transaction.
- Géographies: Les investissements s'étendent sur l'Amérique du Nord, l'Europe et le reste du monde.
- Investir sur toute la valeur d'entreprise: Le fonds investira conjointement dans des entreprises avec une valeur d'entreprise allant de 0 à 5'000+ millions de dollars.

Stratégie de co-investissement différenciée



Mi-vie

Investissement dans une entreprise déjà détenue par un leader de private equity, fournissant des fonds pour son expansion, des acquisitions supplémentaires, des recapitalisations et des cessions partielles d'actions existantes. Les avantages potentiels de cette démarche mi-parcours incluent un processus moins compétitif, des évaluations plus modérées, un potentiel de monétisation plus précoce et une atténuation des risques : le sponsor est déjà familiarisé avec l'actif.



Co-souscription / Pré-syndiqué

Collaborer étroitement avec le sponsor principal pour mener à bien la due diligence, structurer et exécuter l'accord, bénéficiant ainsi d'une plus grande influence, d'un accès accru à l'information et de capital ; ce dernier étant crucial pour finaliser l'accord.



Traditionnel

Accord largement soutenu par le sponsor principal auprès des investisseurs suite à la signature de la transaction.

Analyse des Coûts

Part I: Coûts Splint Invest

	Valeur en €
Valeur de l'actif	95'600 €
Frais de plateforme Splint Invest	4'800 €
Coût de maintenance externe	2'750 €
Prix	103'150 €
Nombre de Splints	2'063
Prix par Splint	50 €

- Le prix de 103'150€ comprend les frais de plateforme Splint Invest et les coûts externes de maintenance de 7'550 €. 95'600 € peuvent être alloués au fonds sous-jacent.
- Splint Invest facturera des frais de sortie de 2% appliqués aux revenus de la vente de l'actif.
- Chaque détenteur de Splint supporte une partie proportionnelle des coûts.

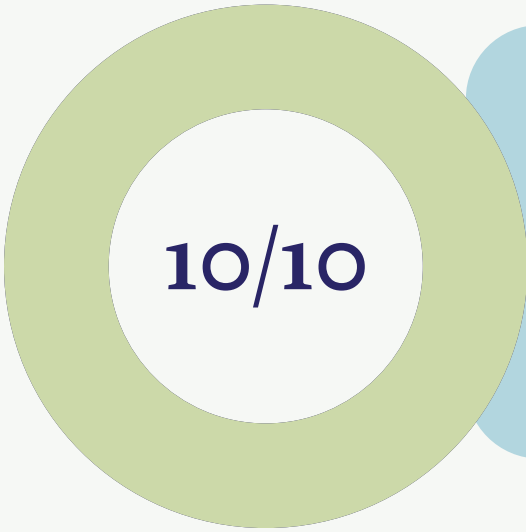
Part II: Structure des coûts du fonds

Frais de gestion*	Pour les investisseurs avec des engagements agrégés de <\$5 millions : 1,35 % par an sur les engagements jusqu'au premier trimestre suivant la première des deux dates suivantes : (i) le premier anniversaire de la clôture finale et (ii) la résiliation ou l'expiration de la période d'investissement ; ensuite, 1,35 % par an sur le capital investi non restitué.
Parts de carried interest *	Pour les investisseurs avec des engagements agrégés de moins de 5 millions de dollars : 15 % de participation aux bénéfices, sous réserve d'un rendement préférentiel de 8 % (cumulatif et composé annuellement).

*Reflète les conditions de vente au détail pour les particuliers, à condition que les engagements globaux envers le fonds sous-jacent soient inférieurs à 5 millions de dollars. Veuillez noter que les conditions seront différentes si l'engagement global de l'investisseur envers le fonds sous-jacent est égal ou supérieur à 5 millions de dollars.

- Ces frais seront prélevés par la gestion du fonds sur le fonds sous-jacent à chaque réévaluation. Tous les frais sont déjà inclus dans le cas d'investissement.

Évaluation

A donut chart with a light green outer ring and a white center. The text '10/10' is displayed in the center.

10/10

Rendement

Depuis 2005, le capital-investissement a constamment surperformé les marchés publics. Neuberger Berman a généré un TRI brut agrégé de 22 % et un TRI net de 16 % pour les clients payant des frais au détail dans les NB Select Opportunities Funds I-V de 2017 à 2023.*

A donut chart with a dark blue outer ring and a light green inner segment. The text '4/10' is displayed in the center.

4/10

Stabilité

Les investissements en Private Equity sont soumis aux fluctuations du marché, aux cycles économiques et aux risques spécifiques à l'industrie qui peuvent affecter la performance des entreprises du portefeuille.

A donut chart with a dark blue outer ring and a light green inner segment. The text '8/10' is displayed in the center.

8/10

Antécédents

Neuberger Berman a une histoire qui remonte à 1939 et gère un total de 474 milliards de dollars d'actifs clients.

*Informations sur la performance et la valorisation au 31 décembre 2023. Les performances passées ne sont pas indicatives des résultats futurs. Lors de l'examen des informations sur la performance, veuillez garder à l'esprit les limitations inhérentes à la fiabilité de certaines des évaluations sur lesquelles cette présentation de performance est basée. Les résultats sont à des fins d'illustration uniquement et ne visent pas à prédire la performance d'un investissement spécifique. De même, il n'est pas garanti que le Fonds atteindra ou pourra atteindre des résultats comparables. Bien que basés sur des investissements réels, le TRI agrégé des Fonds Prédécesseurs ne reflète pas le rendement obtenu par un investisseur quelconque.

Horizon d'investissement et aspects juridiques

Le horizon d'investissement a été fixé de 6 - 8 ans.

- L'horizon d'investissement choisi reflète la base légale du fonds sous-jacent, qui prévoit une durée de 6 à un maximum de 8 ans.
- Une sortie anticipée n'est pas possible. Le trading de Splints sur le marché secondaire n'est pas possible.

Aspects juridiques

Émetteur et fournisseur de garantie

MARK Investment Holding AG (CHE-317.401.567), enregistrée au registre du commerce du canton de Zoug (Suisse), domiciliée chez lic. iur. Jost M. Frigo, Unter Altstadt 30, 6300 Zug. MARK Investment Holding AG exploite une plateforme d'investissement alternative sous la marque Splint Invest et est membre de l'organisation d'autorégulation SRO-VQF pour la supervision conformément à la loi suisse sur le blanchiment d'argent.

Collatéral

Les parts du fonds déposées sur un compte de dépôt détenu auprès de BEKB. BEKB n'est pas le fournisseur de garantie ni un garant.

Agent de sécurité

Xellenz intervient uniquement en tant que représentant des investisseurs en cas de faillite de l'émetteur. Xellenz n'est ni le fournisseur de garantie ni un garant.

Glossaire

- **Engagement** : L'engagement désigne le montant qu'un investisseur fournit à un fonds de capital-investissement pour réaliser des investissements spécifiques. Il s'agit du montant que l'investisseur est prêt à verser au fonds au fil du temps.
- **Partenaire général** : Le partenaire général est la personne ou l'organisation qui gère et exploite un fonds de capital-investissement. Le partenaire général est responsable de la gestion du fonds, de la sélection et du suivi des investissements, ainsi que de l'interaction avec les partenaires limités.
- **Taux de hurdle** : Le taux de hurdle est le rendement minimum qu'un investissement doit atteindre pour que certaines structures d'incitation, telles que le portage, entrent en vigueur. Il est souvent utilisé comme référence pour évaluer la performance d'un investissement.
- **MOIC (Multiple sur le Capital Investi)** : Le multiple sur le capital investi est une mesure de la quantité de bénéfices qu'un investissement a générée par rapport au capital initialement investi. Il est calculé en divisant le montant des rendements de l'investissement par le montant du capital investi.
- **SOFR (Taux de Financement Sécurisé de Nuit)** : Le taux de financement sécurisé de nuit est un taux d'intérêt utilisé pour calculer les taux d'intérêt des instruments financiers dérivés, des prêts et d'autres accords de financement. Il sert de remplacement au LIBOR (London Interbank Offered Rate).
- **Taux de portage** : Le taux de portage fait référence à la part des bénéfices que le partenaire général d'un fonds de capital-investissement reçoit au-dessus d'un seuil de rentabilité déterminé. Il est souvent structuré comme une rémunération au succès pour la performance du fonds.
- **TRI (Taux de Rendement Interne)** : Le taux de rendement interne est une méthode de calcul du rendement annuel moyen d'un investissement. Il prend en compte la chronologie et le montant des investissements ainsi que les rendements de l'investissement.

Votre Potentiel de Rendement

1. Pour des raisons réglementaires, seuls les utilisateurs suisses qualifiés en tant qu'investisseurs professionnels peuvent accéder aux actifs de cette catégorie.
2. Vous devez être un client professionnel pour acheter cet actif.
3. Il convient de noter qu'il s'agit d'un produit structuré et non d'un fonds, ce qui signifie qu'il s'agit d'un instrument de dette émis par son émetteur et non d'un investissement direct dans le fonds de Private Equity sous-jacent.
4. Il est important de souligner que cet actif n'a pas été approuvé par la FINMA ou toute autre autorité compétente, et que son émetteur n'est pas une entité autorisée ou supervisée par la FINMA.
5. Les informations fournies ici proviennent de tiers, peuvent être prospectives et sont basées sur des hypothèses non contraignantes.
6. Avant d'effectuer un achat, veuillez lire attentivement le contrat de souscription et assurez-vous de comprendre les avertissements sur les risques qui y sont inclus. Si vous avez des doutes quant aux risques et/ou à la pertinence de cet actif, n'hésitez pas à demander l'avis de professionnels qualifiés.

Informations de Contact:



www.splintinvest.com

info@splintinvest.com